

1884 : Saint-Fargeau compte 2583 habitants.

Décision prise le 7 mars 1884 pour la **création d'un cours complémentaire de garçons**, vu l'importance des effectifs. Il sera annexé à l'école primaire publique et comptera 20 à 25 élèves.

Ecoles à St Fargeau :

- une école publique laïque de garçons
- une école publique laïque de filles
- une école publique congréganiste de filles, annexée à l'hospice
- une école publique laïque maternelle (qui n'existait pas en 1883)
- une école libre congréganiste de filles
- une école maternelle congréganiste libre.

175 élèves étaient répartis en 3 cours à l'école primaire de garçons.

15 élèves du cours complémentaire ont leur certificat d'études primaires.

En mars 1884, les travaux s'achèvent et les élèves sont déjà installés.

- 5 salles de classes dont 4 pour les enfants et 1 pour les 20-25 élèves du cours complémentaire
- 1 dortoir pour 12 pensionnaires
- 1 réfectoire
- 1 atelier de travaux manuels
- 1 salle de bibliothèque
- 1 salle de dessin
- 1 laboratoire de chimie.

Le cours moyen compte 58 élèves, le cours supérieur 50, le cours élémentaire 60.

L'existence d'une maternelle exclut le cours préparatoire.

Délibérations du 29 novembre 1882 et du 26 mars 1883 (Maire : Paul Toutée)

En 1886, pas encore d'EPS.

1886 12 février

On note l'existence d'une société anonyme à capital variable (5000 francs en 1885) dénommée La Professionnelle qui dirigera et exploitera la dite école.

Cette école sera communale et la ville s'engage à fournir le local pour le temps de sa durée et vote 5000 francs pour l'appropriation des locaux.

Au 2 mars 1886 :

- 1 école publique laïque de garçons à laquelle est annexé un cours complémentaire (170 à 180 enfants dont 12 à 15 obtiennent le certificat d'études primaires)
- 1 école publique laïque de filles
- 2 écoles libres congréganistes de filles dont une annexée à l'hospice
- 1 école maternelle libre congréganiste

Le cours complémentaire créé le 2 octobre 1885 par décision ministérielle est ouvert le 18 janvier 1886. Il est fréquenté par 22 élèves pourvus du CEP. **On envisage** plus d'élèves (des boursiers, des élèves des communes voisines) et **la création d'un EPS.**

Au Conseil d'administration de l'EPS du 15 février 1886 :

Lacour Alexandre, Président
 Dethou Alexandre
 Ballut Théophile
 Toutée Paul

Millot Eugène

Au Conseil de contrôle :

Masson Léon, Maire
 David Emile
 Cornillat Eugène

Les statuts : Livret de 1886 La Professionnelle édité à l'imprimerie Gallot à Auxerre

Externat 90 francs par an (livres fournitures, etc...)

Si un élève quitte l'institution, ses livres, cahiers, fournitures resteront à l'école qui les a fournis.

La notice :

Capital : 5000 francs SA divisée en 100 actions de 50 francs

Membres fondateurs :

Lacour Alexandre, propriétaire, Président de la délégation cantonale, 32 actions

Toutée Paul, Docteur en droit, juge au tribunal de la Seine 30 actions

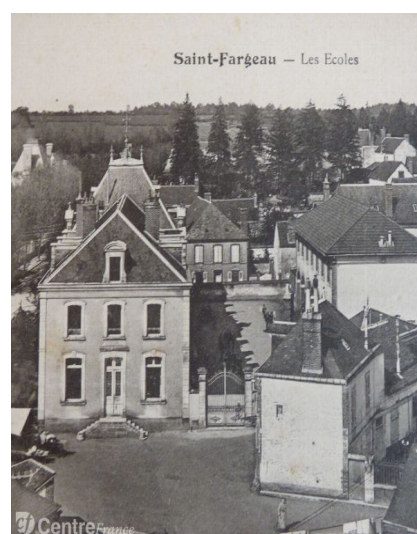
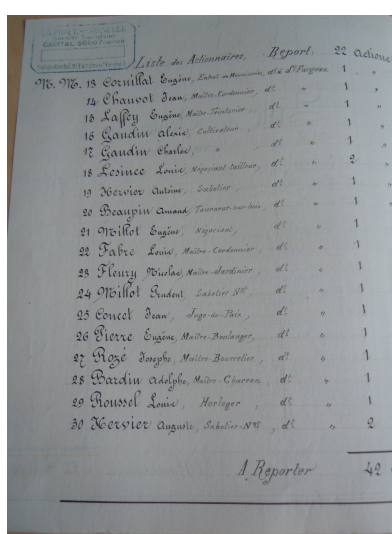
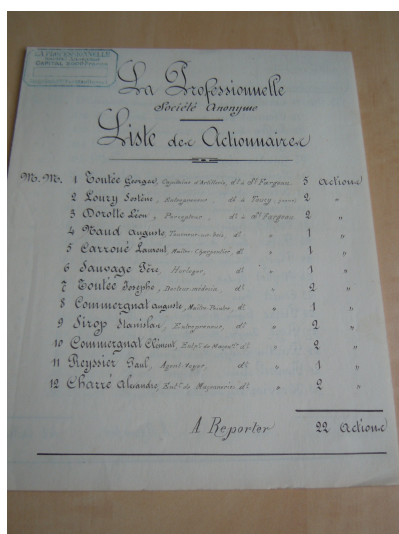
Ballut Théophile, délégué cantonal, Premier adjoint, 20 actions

David Emile, propriétaire, maître d'hôtel, conseiller municipal, 15 actions

Roussel Louis, 1 action

Renard Alexandre, 1 action

Millot Eugène, négociant, 1 action



Conseil d'administration :

Dethou, Lacour, Toutée, Ballut, Millot

Comité de contrôle :

David Emile,
Masson Léon, Maire de Saint-Fargeau et délégué cantonal, Docteur en médecine
Cornillat Eugène, entrepreneur en menuiserie

Statuts déposés chez Maître Choupe, notaire à Saint-Fargeau.

Rapports du CA et du Comité de contrôle 17 novembre 1889

2 classes de Paris 7 et 17^{èmes} arrondissements sont venues en colonie dans les locaux de la Professionnelle en 1889 pendant 25 jours.

En 1889, La Professionnelle obtient une médaille d'argent à l'Exposition Universelle à Paris.

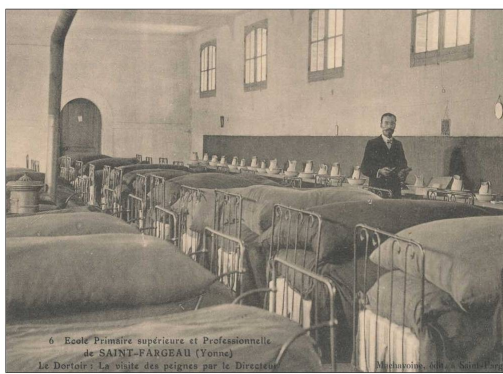
En 1889, on passe de 45 à 25 pensionnaires.

En 1908, une convention est passée entre la professionnelle et la commune.



En **1927**, demande de l'Inspection académique de fermer l'EPS.

30 septembre 1932 : IA au préfet: décision de maintenir la deuxième classe du Cours complémentaire de garçons.



A Thomas